

**Année 2026 - extrait du registre des délibérations
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Département du TARN – Arrondissement d'ALBI – Canton de**

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le 05/06/2026
ID : 081-218102283-20260602-21_2026-DE

L'an deux mille vingt-six, le 2 juin 2026 à 20h00, le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé JEANJACQUES, Maire.
Date de convocation : le 26 mai 2026

Nombre de conseillers : en exercice 11, 08 présents, 09 votants.	
Présents : Hervé JEANJACQUES Martine ESCUDIÉ Béatrice RAMIREZ Jean-Pierre MAZERAN Christophe MENARDI Mossad KHIMOUN Graziella FERNANDEZ Nathalie NOUVIALE	Absent excusé : Valérie RAMONÈDE (pouvoir Hervé JEANJACQUES) Jean-Philippe VERNHÈRES Claude SOULIES

Secrétaire de séance : Béatrice RAMIREZ

Délibération n° 21/2026 – Désignation du référent ambroisie

Dans le cadre du dispositif de lutte contre l'ambroisie mis en place dans les départements de la région Occitanie, le Conseil Municipal, à la demande de l'État, doit désigner des référents ambroisie visant à appuyer l'action de la lutte au plus près du terrain pour une meilleure efficacité.

Le référent a pour mission :

- d'inciter les citoyens à signaler les plans d'ambroisie via la plateforme de signalement ambroisie ;
- de rappeler l'obligation de destructions des foyers ;
- de suivre l'état de gestion de l'ambroisie sur les parcelles identifiées ;
- d'informer et communiquer sur les problématiques liées à la plante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

DÉSIGNE Monsieur **Christophe MENARDI** en tant que référent ambroisie.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire le référent sur le site : <https://signalement-ambroisie-atla-sante.fr/incrption>

Ainsi fait et délibéré à Roquemaure (Tarn), les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Hervé JEANJACQUES



Le Secrétaire,

Béatrice RAMIREZ

B. Ramirez